

DERNIÈRE RÉPONSE AU SYNDICAT TEXTILE DE ROUBAIX...

Ces quelques mots de réponse vont arriver un peu tard, - à un moment où le Congrès d'Amiens aura solutionné la question du Textile, — cependant il est nécessaire de répondre aux principales affirmations du Textile.

Les camarades de Roubaix écrivent qu'après avoir consulté leurs procès-verbaux, ils n'ont pas trouvé trace de mes démarches auprès d'eux, concernant leur adhésion au *Comité d'entente*.

Cela prouve simplement que le secrétaire du Textile ne mentionna pas nos démarches, qui n'avaient pour lui, probablement, qu'une importance secondaire, et quand j'aurai dit que pendant une vingtaine d'années il n'y eût même pas d'archives au *Syndicat du Textile*, on comprendra sans peine les lacunes des procès-verbaux. Seulement, j'ai conservé mes notes et ce n'est pas qu'une lettre qui fut envoyée, mais plusieurs et aussi il y eut de faites plusieurs démarches.

Je ne rappellerai que la dernière, faite en compagnie du camarade Serouille (1) - à cette époque secrétaire du *Syndicat des Peigneurs* de Roubaix — et tous deux dûment mandatés par le *Comité d'organisation* et le *Comité d'entente*.

Dans la discussion qui eut lieu, on essaya de nous convaincre de l'inutilité de l'*Union des Syndicats*, objectant que le «*Parti*» était assez fort et pouvait faire toute la besogne de propagande. Comme la discussion s'éternisait, j'y mis fin par la déclaration suivante:

«Il est impossible que cette situation dure plus longtemps; nous sommes venus tenter une dernière démarche en camarades; nous regretterions de devoir sortir d'ici en adversaires; pourtant, nous ne vous cachons pas que si vous refusez d'adhérer au Comité d'entente, nous le constituerons quand même et sans vous; alors, ce sera la lutte entre le Comité et le Textile, car nous ne pourrions pas cacher votre attitude et nous voulons absolument tenter un effort sur le terrain purement économique. Ou bien vous serez avec nous, ou bien contre nous. C'est à vous de voir ce que vous avez à faire».

Serouille et moi, nous partîmes sans l'adhésion, mais quelques jours plus tard, je recevais une lettre, du camarade Lefebvre, m'avisant que le Textile donnait son adhésion.

Pour le local, le camarade Lefebvre me fera grâce des incidents qui suivirent la première réunion du Comité; le refus du tenancier du local, où nous nous étions réunis, qui nous le ferma par suite des polémiques de la presse réactionnaire; il proposa, insista lui-même pour «*La Paix*», local du *Parti socialiste* et du Textile, disant que, là au moins, nous serions chez nous et pourrions éviter les incidents de la première réunion.

Ce ne fut vraiment pas sa faute si la proposition ne rallia que les voix des délégués du Textile.

Il est regrettable que, l'auteur de l'article, pour citer des chiffres, ait cru remonter, non pas au... déluge, mais avant 1900 - pendant la période de 1893 à 1900 qui fut celle de la pleine force et de la vitalité du Parti à Roubaix. Peut-être le manque d'archives en est-elle la cause; mais si on ne l'a pas fait, c'est surtout parce qu'il eut fallu reconnaître la faiblesse du mouvement syndical à cette époque.

Quoi qu'il en soit, quand le Comité d'entente fut formé dans le premier trimestre de 1904, période précédant le mouvement du 1^{er} avril pour la journée de dix heures, il fut payé au Comité pour 1.200 à 1.800

(1) Aucune indication biographique le concernant.

syndiqués du Textile, sur lesquels il faut défalquer 4 à 500 syndiqués, membres de diverses corporations, quoique adhérent au Textile.

Je n'ignore pas que l'on me sortira le reçu, de la *Fédération du Textile* et de la *Fédération internationale* auxquelles on payait - grâce au concours financier de la bonne «*vache à lait*» qu'est la coopérative «*la Paix*» - pour 3.000 adhérents. Cela prouve qu'on avait moins d'estime pour le Comité d'entente et qu'on y payait moins.

Car, si, triomphalement, on s'écrit que depuis 1900 on a enregistré 7.835 adhésions, on oublie d'y joindre le chiffre des démissions, qu'il eût cependant été intéressant de connaître. J'ai tenté le calcul en supposant qu'en 1900 il y eût 1.200 syndiqués au *Syndicat du Textile* et on y ajoutant les 7.835 adhésions, nous trouvons, jusqu'au Congrès de Tourcoing, 9.035 adhésions.

Or, à ce dernier Congrès, la votation s'étant faite par la R.P. **(2)**, nous constatons approximativement un chiffre de 2.800 adhérents, chiffre avoué au Congrès, mais qui est certainement plutôt au-dessus qu'en dessous de la vérité. En faisant une simple soustraction de 9.035, nombre d'adhésions faites depuis 1900, à 2.800, nombre de membres restants, il y a donc eu 7.235 démissions.

Pourquoi?

N'est-ce pas la conséquence des divisions et des luttes politiques au sein même du Syndicat? En effet, à peu près à chaque veille de période électorale, revient la même proposition: «*Vote de fonds pour la propagande*», que l'on fait certainement, mais à l'exclusion de toute idée ou élément syndicalistes.

Maintenant, certains camarades du Textile de Roubaix me font un gros grief d'avoir dit que la grève d'avril 1904 fut une grève politique. Ils sortent même leur argument suprême des grands jours. J'ai parlé, sur ce sujet, comme les réactionnaires.

L'argument est trop vieux, trop usé pour qu'il puisse m'atteindre et je voudrais de bonne foi reconnaître que je m'étais trompé. Malheureusement, il y a une suite de faits qui confirment mes affirmations et ce n'est vraiment pas ma faute.

Pourquoi, par exemple, en octobre 1903, refusa-t-on de répondre à l'appel des camarades du Textile d'Armentières?

Parce qu'une agitation, à cette époque, pouvait compromettre la campagne électorale d'avril 1904 et, épuiser les ressources.

Ce fut d'ailleurs si bien une grève politique locale que le *Syndicat du Textile* de Roubaix refusa de faire apposer les affiches de la *Fédération du Textile*, affiches type, faites pour toutes les régions et invitant le prolétariat du Textile à revendiquer l'application des dix heures.

Le camarade Renard lui-même, au début, se vit contrecarré; on alla même jusqu'à refuser de lui laisser prendre la parole à «*La Paix*», dans une réunion de grévistes, car le «*Parti roubaisien*» avait tout réglé et on n'avait que faire, probablement, d'un... «*étranger*».

Sur ces derniers points, j'en appelle au témoignage du camarade Degreeef **(3)** et d'autres, qui vécurent plus intimement que moi-même ce mouvement.

Oui! les libertaires, tant honnis, injuriés et calomniés jusque-là, participèrent au mouvement.

Le *Comité d'entente* avait surtout travaillé dans ce but, adjurant et les uns et les autres d'oublier leurs querelles pour penser à l'intérêt général, afin de retirer le plus d'avantages possibles du mouvement.

Ce furent eux aussi qui, au sein du *Comité de grève*, furent des plus actifs, proposèrent et obtinrent un moment qu'on demanderait des délégués à la Confédération.

(2) Soit la «*représentation proportionnelle*».

(3) DEGREEEF Pierre (1875-?); tisseur, militant anarchiste à Roubaix et Reims.

Oh leur en fit la promesse, qu'on se garda bien d'exécuter malgré leurs instances, et comme la grève n'avait aucun caractère politique, on fit venir, en fait de militants de la C.G.T., ... Bracke (4), Delory (5), etc..., etc..., c'est-à-dire plutôt des contempteurs de la C.G.T.

Qu'il me soit permis maintenant de souhaiter, qu'à l'avenir, le *Syndicat du Textile* de Roubaix fasse preuve d'une aussi profonde indépendance à l'égard de tout ce qui revêt un caractère syndical, comme celui dont il parle aujourd'hui et qui existe, qu'il le veuille ou non, à la Bourse du Travail de Roubaix...

A la merci d'un «*Parti*», il refuse de livrer son indépendance, même au prix d'une... subvention municipale.

La vérité est tout autre. Quelques camarades espérant mettre le mouvement syndical sur un terrain neutre, firent un jour une démarche officieuse auprès du premier adjoint socialiste qui, si mes souvenirs sont exacts, était le citoyen Lepers (6), afin de savoir si la municipalité ne serait pas favorable à la création d'une Bourse, la réponse fut celle-ci: «*Une Bourse du Travail? Pourquoi faire?... pour faire venir des orateurs de Paris et après, nous autres, on ne sera plus rien, non! non! nous ne créerons pas de Bourse; ceux qui en veulent une n'ont qu'à aller à «La Paix», elle est toute faite*».

Inutile de dire que les camarades n'insistèrent pas et se retirèrent.

L'indépendance qu'affiche aujourd'hui avec tant de joie le *Syndicat Textile* est surtout la peur de la concurrence avec «*La Paix*» et le «*Parti*».

Enfin, j'en arrive au dernier point: le *Syndicat*, dit-on, est absolument indépendant du *Parti*.

Je prétends, au contraire, qu'il n'est qu'une section du *Parti socialiste* de Roubaix.

C'est si vrai que le *Syndicat Textile* et le *Parti* ont le même homme comme secrétaire. Qu'il groupe dans son sein, en plus des travailleurs du Textile, des Maçons, Boulangers, Mécaniciens. Coiffeurs, Chaudronniers; en un mot des hommes de toutes les corporations, sans jamais (à part une fois sur une démarche de «*l'Union des syndicats pour les mécaniciens*») ils aient essayer de grouper des éléments en syndicats distincts, ni même en sections, ou de les inviter à rentrer dans leurs organisations respectives.

Qu'il est prélevé sur les cotisations syndicales 0fr.05 par mois et par membre pour «*le Parti*».

Qu'à la veille de chaque période électorale il est voté, au *Syndicat*, des fonds pour la propagande politique, faite par des militants politiques à l'exclusion de tout élément syndicaliste.

Je ne conteste pas le droit d'agir ainsi, au *Syndicat du Textile*, mais qu'il ne vienne pas nous parler d'indépendance, alors qu'il aide et incite des organisations à quitter «*l'Union des Syndicats de Roubaix*» pour adhérer directement au «*Parti*». Quand il m'offre de me faire voir les factures des douze derniers mois — pourquoi pas avant? — il feint d'oublier que ce fut une période d'agitation électorale et que *Syndicat* et *Parti* firent une active propagande commune pour assurer l'élection du citoyen J. Guesde.

Le grand tort de mes camarades de Roubaix est de s'imaginer en tout et partout que rien ne peut se faire en dehors ou sans «*le Parti*».

Quiconque ne pense pas comme eux est un *Traître* ou un *Vendu*.

Que de fois ces épithètes ont remplacé les arguments qu'il eût été préférable de donner! Seuls ceux qui, comme moi - pendant vingt-trois ans - ont vécu et travaillé dans ce milieu, peuvent le savoir. J'en ai trop souffert pour ne pas dire, à d'anciens camarades de lutte, toute la vérité et ce n'est ni les injures, ni les calomnies qu'ils imprimeront qui modifieront ma ligne de conduite, les injures n'étant pas, que je sache, des arguments.

(4) Alexandre DESROUSSEAUX dit BRACKE (1861-1955); député socialiste, du *Parti ouvrier*, puis du *Parti socialiste de France*, de la S.F.I.O., bref un intellectuel guesdiste.

(5) Soit: - Gustave DELORY Gustave, (1857-1925); socialiste-guesdiste; maire, conseiller général, député du Nord. Soit: - Jules DELORY (1849-1911), son frère; socialiste-guesdiste. Soit: - Émile DELORY, (?-?); fils du premier; socialiste-guesdiste. Soit: Jules DELORY (1876-1904); fils du deuxième; socialiste-guesdiste. A priori ce pourrait être le premier de la liste.

(6) Achille LEPERS (1845-1926); socialiste-guesdiste.

La vérité, c'est que s'ils avaient été logiques avec eux-mêmes, s'ils avaient été moins de parti-pris, si la haine ne les avait pas aveuglés complètement, si leur désir de subordonner l'action de la Confédération à l'action de leur Parti avait été moins vif, ils se seraient abstenus, n'étant qu'à demi confédérés, ne pouvant pas assister au Congrès d'Amiens, de signer une proposition de modification aux statuts d'une organisation à l'égard de laquelle ils ne remplissent pas toutes les obligations.

Ils nièrent, aussi longtemps qu'ils le purent, l'existence de la Confédération, s'abstinrent - à part à Bourges - d'assister aux Congrès confédéraux; seul le «*Parti*» possédait la formule révolutionnaire, était capable d'assurer l'émancipation intégrale des travailleurs. Pour qu'il puisse y arriver, il fallait que les Syndicats soient sages, bien sages, et, avec les coopératives, lui donnent beaucoup d'argent.

J'étonnerai même beaucoup de camarades en leur disant, qu'en décembre 1903, les membres du *Comité socialiste roubaisien* ignoraient tout de la Confédération. Au *Comité d'entente* et dans différentes délégations avec Serouille, il fallut leur expliquer ce qu'elle était; ils ignoraient même qu'il existait une «*section des Bourses*».

Ils sont excusables, on leur avait si souvent répété que la C.G.T. «*n'existait pas*», qu'elle n'était qu'un ramassis de «*braillards, d'anarchistes*», faisant le jeu de la réaction, qu'il n'y avait que «*Le Parti*» qui existât et soit fort, que de bonne foi ils pouvaient le croire. Nous serions mal venus de leur en vouloir, mieux vaut les convaincre, car, quand ils nous qualifient «*d'étrangers*», ne nous en offusquons pas; en fait d'étranger, ils le sont complètement dans nos milieux et n'ont jamais compris, et ne comprennent pas encore notre mouvement syndical et confédéral.

C'est ce qui explique leur intervention maladroite, car, qu'on imagine un instant qu'un Syndicat - n'adhérant pas au Parti - aille leur faire pareille proposition; il n'y aurait pas assez d'épithètes pour qualifier son intervention; qu'au moins, pour l'avenir, la leçon du passé leur profite.

En terminant, qu'ils me permettent de leur dire franchement que s'ils ont été battus à Roubaix sur une question de principe comme «la suppression des octrois», ils le doivent en grande partie à leur aveuglement et à la faiblesse du mouvement syndical.

Sur un point, je souhaite ardemment m'être trompé, c'est celui où ils affirment que toute idée syndicale n'est pas morte à Roubaix, localité où il y a tant de misères et de souffrances, dont ils ont une part de responsabilité.

Alphonse MERRHEIM.
